

Relations Sociales

Ce programme de formation fait partie de la filière de formation de préparation au CQPM Responsable d'équipe. Il peut être suivi indépendamment des autres modules

Publics concernés

Chef de Service, Responsable opérationnel en lien direct avec le Comité de Direction (cadre, futur cadre, jeune ingénieur), Responsable de projet complexe (technique, organisation, industrialisation), Responsable de PME.

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Assurer le relais avec les services d'administration et de gestion du personnel ou la Direction

Intégrer les contraintes de base de la législation sociale dans ses pratiques d'organisation et de management de l'équipe

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

- Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

Evaluation :

- Attestation de capacité (en lien avec les objectifs du programme)

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

- Études de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques.

Mode d'apprentissage :

- Formation en présentiel basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

Encadrement :

- Formateur expert

Programme

Introduction : le droit du travail, les conventions collectives, la jurisprudence, le contrat de travail.

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

- Les différentes sanctions inscrites au règlement intérieur
- La constitution du dossier et les procédures à suivre

Le contrat

- Les différents types de contrats
- L'utilisation opportune des CDD

La suspension du contrat

- L'organisation des congés payés
- Les suspensions liées à la santé ou à l'état du salarié
- Les congés spéciaux

La durée et le temps de travail

- Les « données » de l'aménagement du temps de travail
- Les données de l'organisation et des aménagements du temps de travail

Les relations de terrain avec les partenaires sociaux

- Les droits et devoirs des représentants du personnel, du Comité d'entreprise, des Délégués du personnel, du CSE et des

Lieux, dates et tarif de la formation

- Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :
- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.